**Dossier de demande d’éligibilité à l’Aide à la Vie Partagée (AVP)**

**Habitat Inclusif**

**Dossier à transmettre aux deux adresses suivantes :**

Emilie HAMM – Chef de projet Habitat – Innovation Sociétale (Direction de l’Habitat et de l’Innovation Urbaine) : emilie.hamm@alsace.eu

Hélène DEBROSSE – Référente des services à domicile et du parcours résidentiel (Direction de l’Autonomie) : helene.debrosse@alsace.eu

**Documents COMPLEMENTAIREs à fournir :**

* Lettre d’intention du porteur de projet
* Plans permettant de comprendre le fonctionnement de l’habitat (général + logements) (le cas échéant)
* Budget prévisionnel de l’utilisation de l’AVP uniquement

Date limite de transmission du dossier : Vendredi 29 avril à 12h

1. **Nom, qualité, capacitéS du porteur de projet**
* Nom du porteur de projet :
* Statut du porteur / raison sociale :
* Adresse postale du porteur de projet :
* Nom responsable / référent en charge du projet :
* Adresse mail du porteur de projet :
* Téléphone du porteur de projet :
1. **INFORMATIONS SUR LE PROJET**
* Nom de l’habitat:
* Adresse de l’habitat si ouvert ou connue :
* Date d’ouverture (effective ou prévisionnelle) de l’habitat inclusif :
* Le projet a-t-il bénéficié de financement dans le cadre du forfait habitat inclusif ou de l’expérimentation (FIR / ARS), si oui préciser durée de convention et montant annuel versé :
1. **PUBLIC(s) ACCUEILLI(s)**
* Description du ou des public(s) accueilli(s)
* Nombre de personnes pouvant relever de l’AVP :

*Préconisations : 6 à 12 personnes*

* Nombre de personnes dans l’habitat :
1. **Description générale du projet d’Habitat inclusif**
* Philosophie générale du projet d’habitat inclusif, ancrage territorial, inscription dans l’écosystème, articulations des publics avec la vie locale, etc.
1. **Description de l’habitat inclusif**
* Description de l’environnement de l’habitat, site d’implantation, lien avec les services de transport, les commerces, les services publics, les loisirs, les services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, le maillage territorial, etc.
* Description de la conception de l’habitat (construction, réhabilitation, colocation, petit collectif, logement autonome en diffus, typologie d’appartements, taille, les différents espaces, comment ils s’articulent les uns par rapport aux autres, cadre sécurisé et sécurisant, etc.)
* Adéquation des espaces partagés et individuels avec le public visé, pour permettre l’appropriation et le meilleur usage des locaux, préciser les dispositions, la conception au-delà du cadrage législatif et normatif le cas échéant
* Description de la conception des espaces partagés et individuels, en lien avec le fonctionnement et la mise en place du projet de vie sociale et partagée.
1. **Description du projet de vie sociale et partagée au sein de l’Habitat inclusif**
* La participation sociale des habitants, le développement de la citoyenneté et du pouvoir d’agir :

Actions déjà en place :

* Actions 1 :
* Actions 2 :
* …

Evolutions souhaitées, précisez à quelle échéance elles pourraient être mise en place :

* Evolution 1
* …
* La facilitation des liens d’une part entre les habitants (réguler les conflits, gérer les événements particuliers comme les décès, les arrivées, les départs…) et d’autre part entre les habitants et l’environnement proche dans lequel se situe l’habitat (réguler le « vivre ensemble » à l’extérieur de l’habitat, faciliter les liens avec le voisinage, les services de proximité, la personne 3P, faciliter l’utilisation du numérique…) :

Actions déjà en place :

* Actions 1 :
* Actions 2 :
* …

Evolutions souhaitées, précisez à quelle échéance elles pourraient être mise en place :

* Evolution 1
* …
* L’animation du projet de vie sociale et des temps partagés, la gestion et la régulation de l’utilisation partagée des espaces communs, voire des circulations, ainsi que la programmation de sorties, achats, visites, interventions culturelles, sportives, fêtes, évènements de type familial, ou au sein du collectif :

Actions déjà en place :

* Actions 1 :
* Actions 2 :
* …

Evolutions souhaitées, précisez à quelle échéance elles pourraient être mise en place :

* Evolution 1
* …
* La coordination au sein de l’habitat des intervenants permanents et ponctuels, en jouant un rôle d’alerte/vigilance, de veille ou de surveillance bienveillante pour la sécurité des habitants dans tous les domaines (logement, approvisionnement, etc.) :

Actions déjà en place :

* Actions 1 :
* Actions 2 :
* …

Evolutions souhaitées, précisez à quelle échéance elles pourraient être mise en place :

* Evolution 1
* …
* En appui et à la demande des habitants, l’interface technique et logistique des logements en lien avec le propriétaire :

Actions déjà en place :

* Actions 1 :
* Actions 2 :
* …

Evolutions souhaitées, précisez à quelle échéance elles pourraient être mise en place :

* Evolution 1
* …
* Autre(s), préciser :

Actions déjà en place :

* Actions 1 :
* Actions 2 :
* …

Evolutions souhaitées, précisez à quelle échéance elles pourraient être mise en place :

* Evolution 1
* …

*Le projet de vie sociale et partagée sera également inscrit au contrat passé avec chaque habitant au titre de l’AVP*

1. **Nom, qualité, role et organisation des partenaires et des acteurs appelés à intervenir dans le projet (associations, collectivités locales, bailleurs, représentant de la société civile avec vocation sociale, benevoles, etc.)**
2. **MODELE ECONOMIQUE**
* Portage de la gestion locative :
* Coût pour le résident : loyer et charges locatives (préciser si PLAI, PLUS, PLS ou libre)
* Autres charges obligatoires pour le résident, à préciser :
* Autres charges facultatives pour le résident, à préciser :
* Reste à vivre pour les personnes :
* Autres financements, ou mise à disposition :
* Investissement :
* Fonctionnement :